



# CERTIFICAT MÉCANIQUE

**NOM D'ÉQUIPAGE :** .....

**IMMATRICULATION DU VÉHICULE :** .....

## 12 RÉPARATIONS OBLIGATOIRES (CONTRÔLE GARAGISTE)

- 4 pneus neufs ou en très bon état (moins de 2 ans) et 2 roues de secours en bon état (*matériel de sécurité obligatoire*), *équilibrage et parallélisme contrôlé*.
- 4 freins neufs avant arrière et liquide de frein purgé (*matériel de sécurité obligatoire*)
- Kit de distribution à jour (contrôler l'entretien).
- Courroie d'alternateur de moins de 5 ans.
- Huile de moteur vidangée et filtre à huile neuf.
- Batterie neuve ou de moins de 3 ans.
- 4 bougies d'allumage neuves (voiture essence) ou 4 bougies de préchauffage neuves (voiture diesel).
- Remplacement ou révision de l'alternateur (moins de 2 ans) Panne récurrente!
- Contrôle des trains roulants (direction, rotules, silentblocs, roulements, amortisseurs...) et remplacement des pièces si anomalies.
- Installation d'une plaque de protection 4mm acier ou 8mm aluminium (boîte de vitesse et carter).
- Installation de deux anneaux de remorquage (avant et arrière) soudés sur le châssis.
- Prévoir une paire d'amortisseurs arrière supplémentaire.

## 7 RÉPARATIONS RECOMMANDÉES (SANS CONTRÔLE)

- Étanchéité du circuit de carburant contrôlée : du réservoir au moteur.
- Absence de voyants ou de codes défauts.
- Embrayage en très bon état.
- Contrôle du circuit de refroidissement et remplacement des durites abîmées.
- Démarreur en bon état.
- Transmissions droite et gauche en bon état (cardans).
- Rampe barre LED pour être visible dans le désert.

L'équipage atteste sur l'honneur avoir effectué les réparations obligatoires demandées par l'organisation pour prendre le départ et s'engage à assumer les conséquences inhérentes à un défaut de préparation mécanique de son véhicule.

Date et signatures de  
l'équipage :

Date et signature du  
professionnel ayant réalisé ou  
contrôlé les réparations :